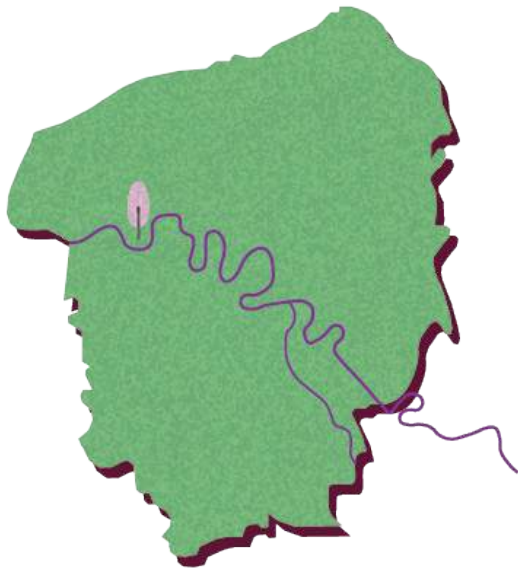


# ENQUÊTE EN LIBRE ÉVOLUTION



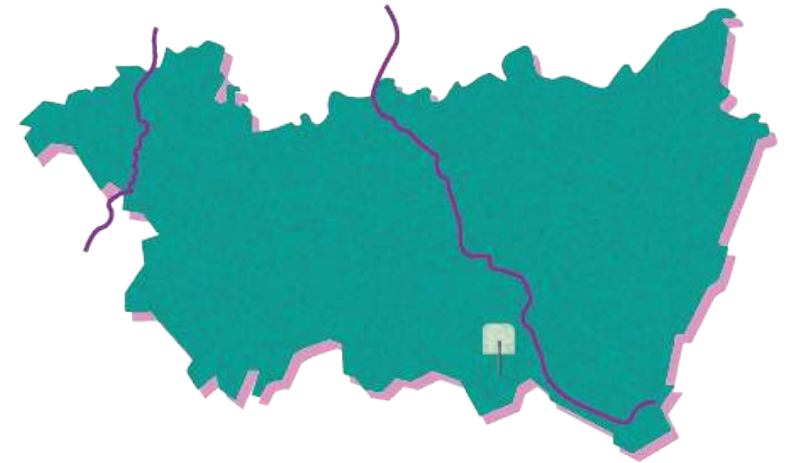
# 3 terrains



**La Normandie -  
PNR des Boucles de la  
Seine Normande**



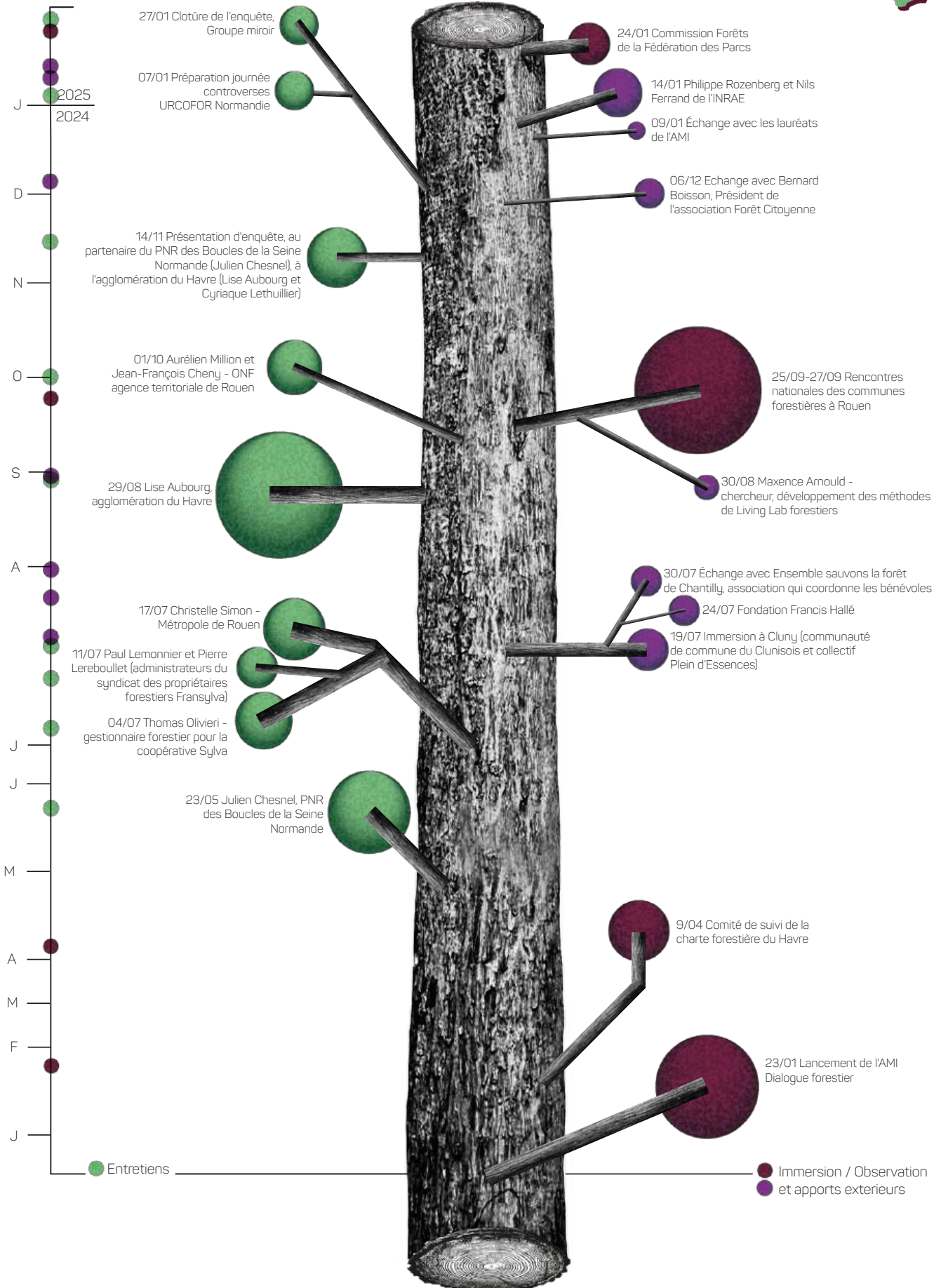
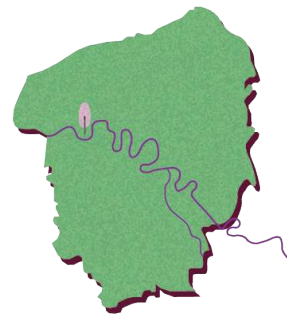
**La Gironde -  
Le CNPF de Nouvelle  
Aquitaine**



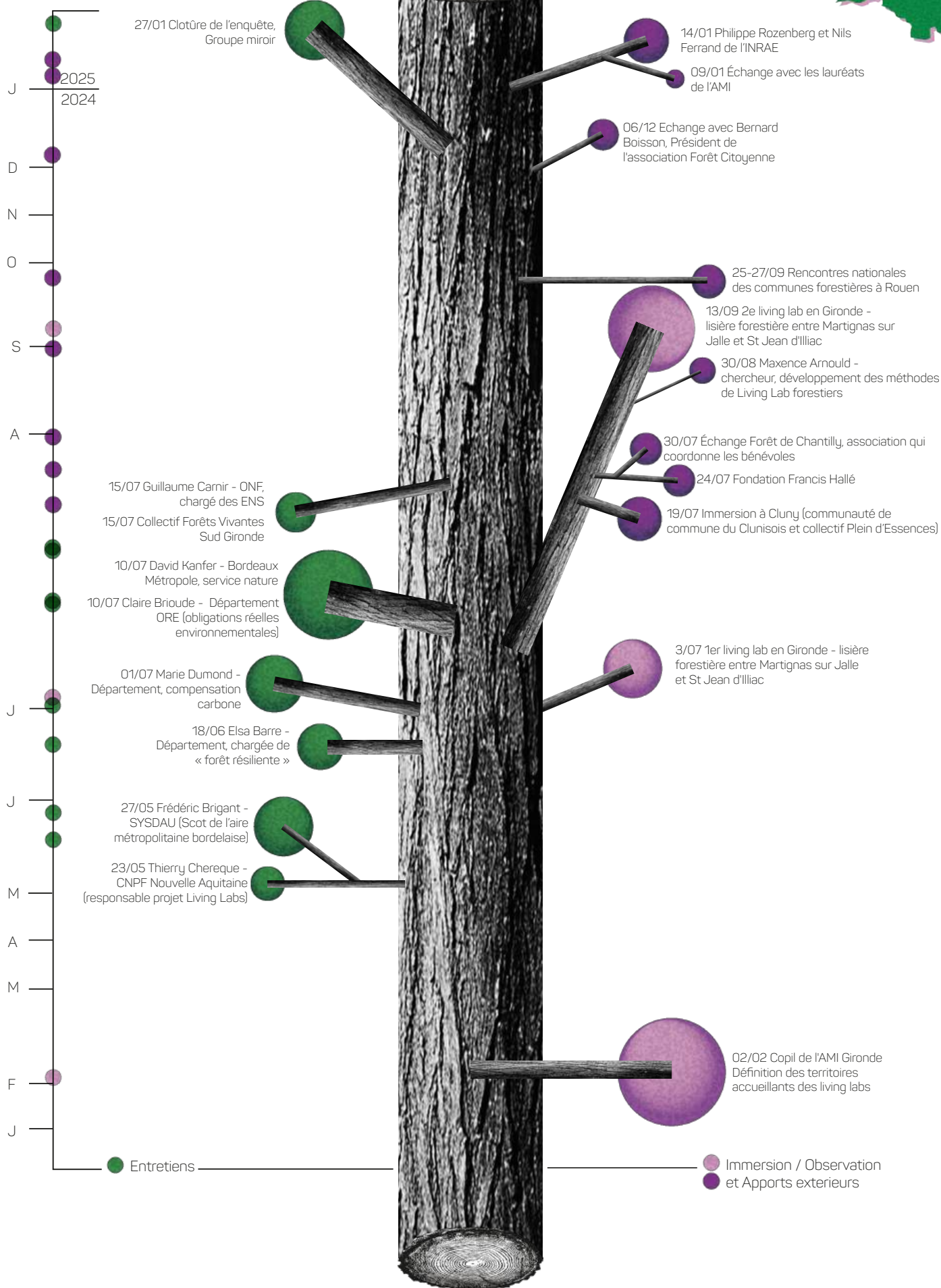
**Les Vosges -  
La Vigotte Lab**

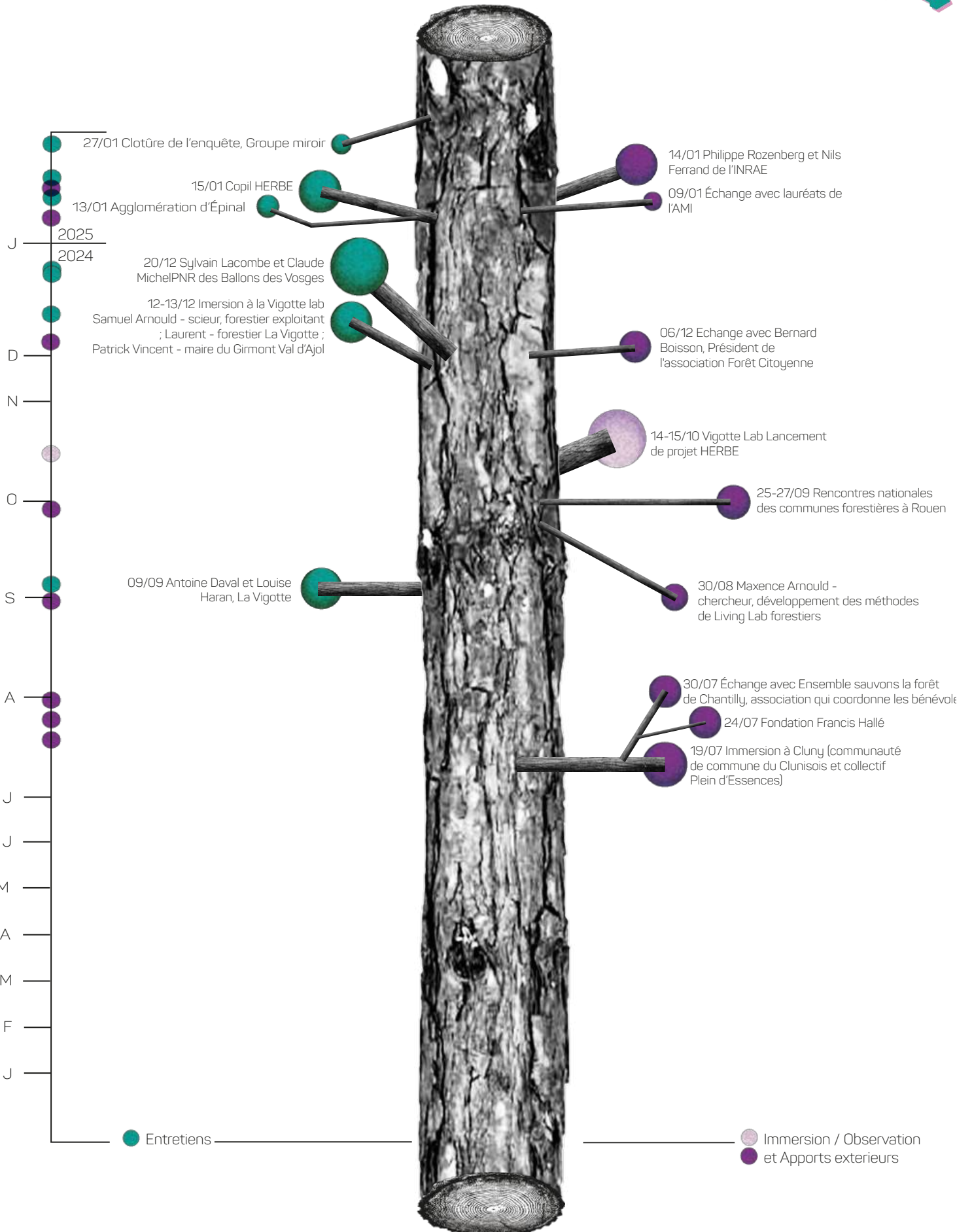
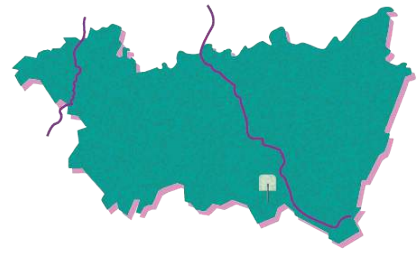


# La Normandie



# La Gironde













**Arbre des tensions en milieu forestier**

-  **IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ARTICULATION DES TEMPS**
-  **MULTIFONCTIONNALITÉ ET ÉCONOMIE DU BOIS**
-  **GOVERNANCE**
-  **RÔLE DES ACTEURS PUBLICS**



# IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ARTICULATION DES TEMPS



MULTIFONCTIONNALITÉ  
ET ÉCONOMIE DU BOIS

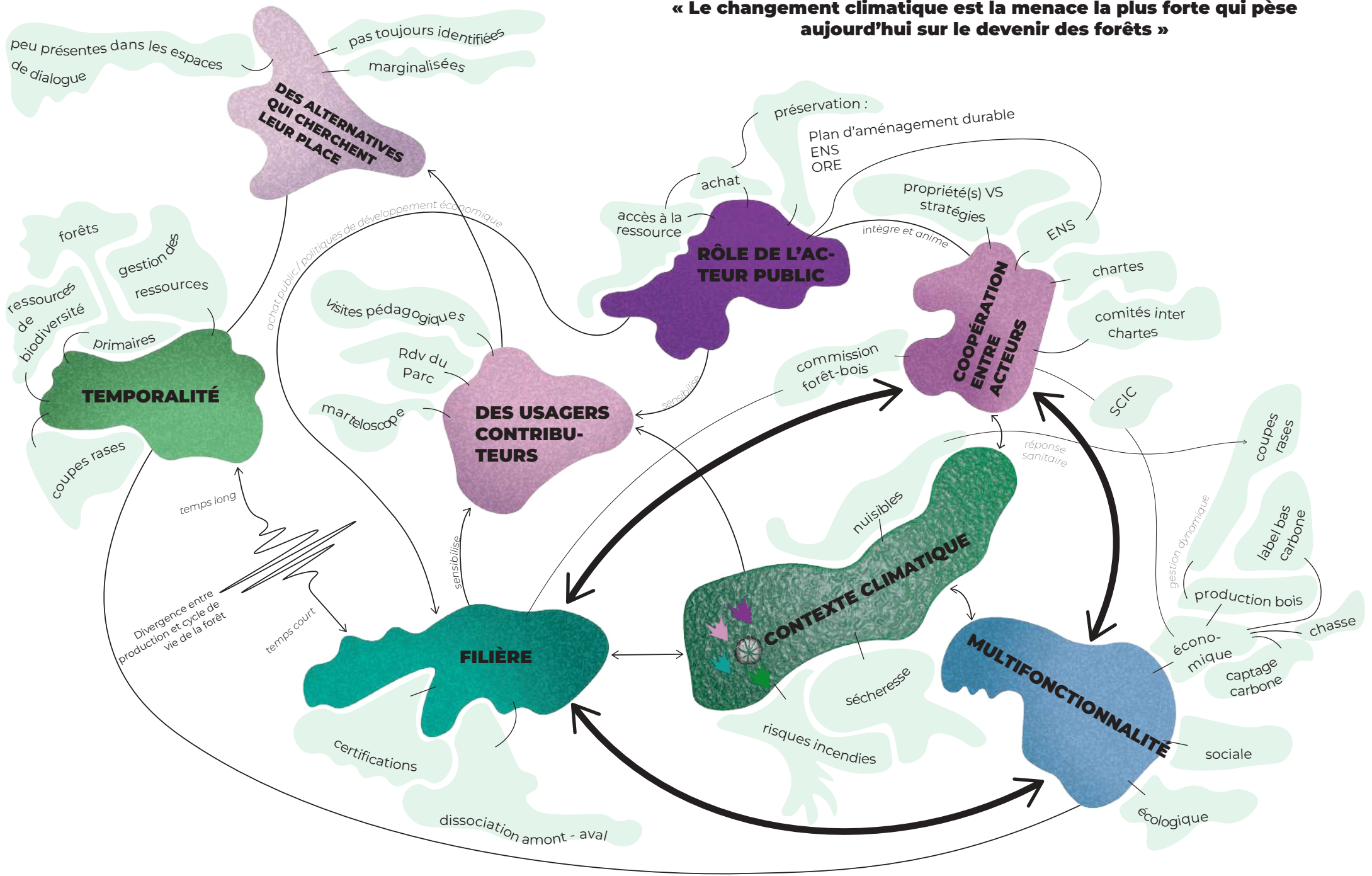


GOUVERNANCE



RÔLE DES ACTEURS PUBLICS

**« Le changement climatique est la menace la plus forte qui pèse aujourd'hui sur le devenir des forêts »**







# Faire avec le changement climatique

*« Aujourd'hui un Plan Simple de  
Gestion pour 15 ans est presque déjà  
caduque à sa signature tant on a du  
mal à projeter l'évolution des forêts  
dans les prochaines années »*

## Tensions / paradoxes / injonctions contradictoires

**Santé des forêts VS Besoins en bois VS Puits de carbone :** Le dérèglement climatique tend à renforcer la vulnérabilité des écosystèmes forestiers (davantage soumis aux aléas comme la sécheresse, les parasites, les risques d'incendie ...), alors que la capacité des forêts à capter une partie des émissions carbone apparaît comme une opportunité pour freiner ce même dérèglement climatique. Parallèlement, le bois demeure un matériau écologiquement intéressant pour assurer la nécessaire transition écologique de notre société (produit localement, renouvelable, prisé tant pour la construction écologique et la rénovation énergétique que comme alternative aux énergies fossiles pour le chauffage), dont les besoins pourraient augmenter précisément au moment où la ressource est fragilisée.

**Enjeu global VS Réponses individuelles :** Tous les acteurs sont impactés par le changement climatique, voire dépassés par des conséquences que nous peinons collectivement à appréhender. L'adaptation au changement climatique engage à mettre en œuvre aujourd'hui de nouveaux modes de gestion, de nouvelles essences, de nouvelles méthodes d'exploitation, un autre rapport au cycle de vie des arbres sans garantie de succès, et dont les conclusions seront visibles à moyen voire long terme. Se pose alors la question de qui va prendre les risques de cette anticipation et des impacts sur les autres acteurs, renforçant la pertinence de cadres de collaboration et de mutualisation publics-privés et inter-territoriaux.

**Réveil de la société civile VS Espaces d'expression reconnus :** Mégafeux, forêts dépérissantes, valorisation des forêts en tant que puits de carbone, coupes rases et/ou sanitaires... Autant d'événements qui créent du concernement chez les citoyen.ne.s, qui interpellent en première instance leurs élu.e.s et parfois s'organisent en collectifs militants. La société civile se positionne plus volontiers en faveur de la préservation, au nom du bien commun (au même titre que l'air, l'eau ...). Ce discours est souvent mal perçu du côté des propriétaires privés, qui pointent à la fois la non-connaissance du milieu par le grand public et l'importance de respecter le droit de propriété. Il est encore difficile de trouver la juste place à donner aux alternatives citoyennes dans l'élaboration des stratégies forestières, au-delà de « l'éducation à la forêt » pratiquée par les acteurs forestiers, dans une visée d'acceptabilité sociale.

*« Il faut qu'on soit plus vigilant à ce qu'il se passe dans  
l'Est, ils sont peut-être en train de vivre ce qui va nous  
arriver dans les prochaines années »*

## Nos hypothèses

- **Et si** on s'inspirait des modalités de gestion du risque incendie pour penser le risque climatique ?
- **Et si** on renonçait significativement à l'exploitation forestière, sur le modèle des stations de sports d'hiver qui renoncent à la sur-exploitation de la neige ?
- **Et si** en plus du plan de protection de la forêt contre l'incendie (PPFCI), on imaginait un plan de protection de la forêt contre l'anthropocène ?
- **Et si** on s'appuyait davantage sur des communautés de volontaires pour veiller/prendre soin de la forêt ?

## C'est inspirant

- Dans le sud de la France (plus sujette au risque incendie), des comités communaux feux de forêt existent. Ce sont des communautés bénévoles qui veillent au respect de la forêt par toutes et tous. Ils ont un rôle de vigie.
- Les pôles du Département de la santé des Forêts où les forestier.e.s (venant de l'ONF, du CNPF, et de l'administration) jouent le rôle de correspondants-observateurs : ils alimentent une base de données (veille sanitaire), réalisent des diagnostics et des conseils aux propriétaires privés et publics.



## Mieux articuler les temporalités des forêts

*« La non gestion de certaines parcelles ne doit pas légitimer une forte exploitation sur d'autres, la multifonctionnalité se pense à toutes les échelles »*

### Tensions / paradoxes / injonctions contradictoires

- ▶ **Temps de vie des écosystèmes forestiers VS Temps de l'exploitation :** La logique de production conduit à penser la gestion forestière sur des temps de plus en plus courts (introduction d'essences à croissance rapide, réduction des diamètres d'exploitabilité et donc de l'âge des peuplements récoltés, industrie valorisant le volume plutôt que la qualité) et se confronte à l'ambition de laisser la forêt se régénérer selon le cycle naturel de l'écosystème, ou, plus modestement, à la prise en compte du temps de maturité écologique des forêts comme garant de la bonne santé de la biodiversité qu'elles abritent (25% de la biodiversité forestière sont liés aux très gros bois et au bois mort).
- ▶ **Temps de production des forêts VS Temps de consommation du bois :** Le lien entre la disponibilité de la ressource en bois sur la durée et les besoins en bois liés aux dimensionnements des projets urbanistiques ou de construction de centrales biomasse n'est pas établi. A moyen ou long terme, la ressource peut être insuffisante dans un contexte de vulnérabilité de celle-ci et de tensions sur les usages.
- ▶ **Des initiatives pour considérer le temps long VS L'ère de l'incertitude :** Comment faire émerger une nouvelle vision pour la forêt à long terme, alors que le changement climatique tend à renforcer les incertitudes sur son devenir, encourageant certains propriétaires à anticiper les dépérissements et réaliser des coupes ? Comment articuler gestion de crise, réactions nécessaires (coupe sanitaire pour la crise du scolyte par exemple) et résilience, en évitant les erreurs passées ayant conduit aux crises actuelles (monoculture, mauvaise adaptation des essences). D'autre part, laisser des peuplements vieillir permet un stockage de carbone plus important mais expose davantage aux différents risques (incendies, parasites...).
- ▶ **Non-intervention volontaire VS Forêts non-gérées :** les forêts apparemment « non gérées » recouvrent en fait des réalités pouvant être bien différentes, comme la non-intervention volontaire (exemple les réserves biologiques intégrales de l'ONF, la gestion en libre évolution), la non-intervention consciente mais par défaut (car la parcelle est difficilement exploitable, ou le propriétaire n'a pas d'intérêt particulier pour l'exploitation de sa forêt), ou la non-intervention par méconnaissance (le propriétaire, quand il y en a encore un, n'est pas au courant qu'il possède une forêt). Sur le principe, les forêts non exploitées, bien qu'extrêmement minoritaires, garantissent la multifonctionnalité et la préservation à une échelle plus globale : l'absence d'exploitation sur un temps long permet à la biodiversité de se développer selon son propre rythme biologique et au carbone d'être stocké durablement.





**« Toute nouvelle décision de construction pourrait être rapportée à l'analyse de la ressource disponible, pour la construction mais aussi et surtout pour le combustible ».**

### Nos hypothèses

- ▶ **Et si** on inventait des cadres de gestion adaptés au temps de régénération de la diversité des ressources hébergées par la forêt ?
- ▶ **Et si** les Plan Simples de Gestion et Plans d'aménagement s'inscrivaient sur du très long terme (au delà de documents de 10/15 ans actuellement) permettant de prendre en compte la préservation de la ressource et des écosystèmes forestiers dans le temps, tout en étant plus souples et agiles ?
- ▶ **Et si** lors du renouvellement des plans de gestion étaient intégrés une évaluation de la préservation de la biodiversité du précédent plan, ainsi que des objectifs d'amélioration ?

### C'est inspirant

- ▶ Le dispositif des Obligations Réelles Environnementales, outil contractuel entre un propriétaire et un tiers garant de la préservation environnementale, permettant de « sanctuariser » pour 99 ans des pratiques de gestion vertueuses. Obligation attachée à la terre et non au propriétaire (donc se transmet avec la propriété).
- ▶ Les Espaces Naturels Sensibles/Zones Natura 2000, qui permettent de préserver des espaces à haute valeur environnementale dans le temps. La pratique des îlots de sénescence laissés en libre évolution, qui permettent aux arbres d'accomplir un cycle de vie naturel entier jusqu'à leur décomposition complète, les trames de forêts matures, le Label Bas Carbone Libre évolution forestière en cours d'élaboration par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France.
- ▶ Les observatoires qui visent à dessiner des tendances d'évolution des forêts françaises (l'observatoire des forêts françaises de l'IGN par exemple).
- ▶ Les récits alternatifs à la gestion forestière traditionnelle (ex la philosophie des forêts primaires portée par l'association Francis Hallé), bien qu'ils soulèvent parfois des questionnements et inconnues à travailler collectivement, au risque d'accentuer les divergences.





IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE  
ET ARTICULATION DES TEMPS



**MULTIFONCTIONNALITÉ ET ÉCONOMIE DU BOIS**



GOUVERNANCE



RÔLE DES ACTEURS PUBLICS



LA MULTIFUNCTIONALITÉ  
CHERCHE SON MODÈLE ÉCONOMIQUE



# Multifonctionnalité

**« C'est quand même incroyable de voir des coaches rémunérés pour faire marcher des groupes de personnes dans nos forêts, sans même nous demander l'autorisation »**

### Tensions / paradoxes / injonctions contradictoires

- ▶ **Focalisation sur l'exploitation du bois (production) VS Prise en compte de l'ensemble des fonctions de la forêt (écologique, sociale) :** Les modes de gestion dominants sont largement remis en cause tant par le changement climatique que par les nouvelles façons de percevoir les forêts, pas pour leurs seules ressources en bois mais comme des refuges indispensables à la biodiversité, des puits de carbone, des espaces ressourçants pour les habitant.e.s.... Cependant les alternatives butent sur leur incapacité à générer des revenus équivalents.
- ▶ Si les réflexions autour de la multifonctionnalité semblent un horizon permettant de concilier préservation et production, toutes les fonctions ne peuvent avoir la même valeur économique et donc le même poids si on cherche à conserver un niveau de revenu équivalent.
- ▶ Les propriétaires privés sont plus à l'aise avec la pratique de la chasse, qui est conventionnée avec les fédérations de chasseurs et engendre un report de responsabilité vers le co-contractant, là où la marche ou les pratiques plus spontanées, comme elles ne sont pas encadrées sont de leur responsabilité ... Et parfois jugées moins valables.
- ▶ Le paiement pour services écosystémiques pourrait être un élément de réponse à cet obstacle : mais comment mesurer ces services écosystémiques ? Comment les financer ?
- ▶ N'est-il pas vain de chercher à concurrencer la production de bois par la rémunération des autres fonctions ? Tant qu'on regardera la forêt comme une ressource (production de bois), les autres fonctions de la forêt (préservation de la qualité de l'air, santé des sols ...) ne seront jamais concurrentielles et donc attractives économiquement.
- ▶ Divergence de sensibilité chez les forestier.es qui tend à catalyser l'opposition entre préservation et production, alors que justement il s'agirait de mieux concilier ces approches.
- ▶ **Sur la fonction économique de la forêt : Bois d'œuvre VS Bois énergie, quelle priorité ? :** Alors que la ressource est fragilisée et que l'attention à la préservation grandit, des arbitrages entre les différents usages du bois apparaissent : soutenir la construction et la rénovation écologique des bâtiments, proposer une bonne alternative locale et renouvelable aux énergies fossiles pour le chauffage. Ces tensions interrogent directement les pratiques de consommation et les besoins en produits bois : De quelle surface de vie avons-nous besoin ? A quelle température chauffer ?...

**« On ne peut pas envisager les transitions au prisme des règles du jeu (capitalistes) qui ont conduit à la situation actuelle. Il faut se créer de nouvelles règles »**





## Nos hypothèses

- ▶ **Et si** on pensait un parcours progressif pour soutenir les acteurs privés vers des modes de gestion plus durables, allant de la sensibilisation à des partenariats valorisant les pratiques les plus vertueuses ?
- ▶ **Et si** on apprenait à compter/contenir autrement les services rendus par la forêt ?
- ▶ **Et si** on regardait ce qui se passe du côté de la montagne (remise en cause du modèle des stations de ski), pour appréhender les questions de changement de modèle économique et redirection à l'heure de la rareté/du déclin de la ressource ?
- ▶ **Et si** l'acteur public était le garant des dimensions sociales et environnementales, proposant un nouvel équilibre entre les différentes fonctions de la forêt ?
- ▶ **Et si** on travaillait sur la résilience de la forêt pour produire sur la durée et dépasser les contradictions à court terme entre production et préservation ?

**« Nous sommes en recherche d'indicateurs de mesure de la préservation de la biodiversité car on sent qu'il va bientôt falloir justifier les actions menées à l'aune des services écosystémiques rendus »**

**« On vend du carbone mais c'est une façon de chiffrer. Demain on chiffrera peut-être la biodiversité. On cherche des outils vendables à l'entreprise »**

## C'est inspirant

- ▶ Carbocalocal (au Havre)/ Coopératives carbone proposent d'indemniser le service de captation carbone des forêts, notamment via les politiques RSE des entreprises.
- ▶ Le label bas carbone et les expérimentations de paiement pour services environnementaux ou écosystémiques.
- ▶ Life Biodiv'Est vise à définir les services écosystémiques rendus par les forêts et prairies pour développer un système de paiements pour services écosystémiques.
- ▶ La bourse des arbres produite par Des Hommes et des Arbres recense l'ensemble des dispositifs de financements des services écosystémiques
- ▶ Les travaux sur l'économie régénérative, un modèle d'activités agissant pour l'intégrité du vivant, humain et non-humain, et soutenant la vitalité des écosystèmes écologiques et sociaux avec lesquels il co-construit, dans une spatialité définie (voir les travaux d'Isabelle Delannoy).
- ▶ La comptabilité éco-système centrée vise à rendre visibles les contributions positives et négatives de chacun des acteurs interagissant avec un écosystème identifié, dans le but d'établir des formes de redevabilité ainsi qu'un système de gouvernance collective permettant de garantir la pérennité du milieu (voir les travaux de Clément Feger).
- ▶ L'approche sensible de la forêt porteuse de nouveaux imaginaires et d'un autre rapport au vivant, telle que le propose par exemple Bernard Boisson.
- ▶ Les dispositifs d'aide à la conversion en bio des agriculteurs, permettant de soutenir des modèles productifs alternatifs.
- ▶ L'association Sylv'ACCTES, qui encourage et soutient la gestion forestière durable et raisonnée (expertise et aide financière aux propriétaires privés et publics), création d'un fond de dotation « Des forêts pour demain », recomposition foncière en agissant sur le morcellement.
- ▶ Le rapprochement entre qualité de l'eau et modes de gestion des forêts, qui permet notamment de financer une partie des actions de gestion forestière par la taxe sur l'eau (En Alsace dans la vallée de la Doller et dans la Meuse).



# La filière forêt-bois



*« Il y a un lien très fort entre le calibrage de la scierie et le système d'exploitation de la forêt. Tu ne peux pas changer tes pratiques forestières si tu ne changes pas l'outil de travail de transformation » [...] « si la filière se parle, il faut aller jusqu'à inclure l'archi et le maître d'ouvrage ; si la filière s'entend bien, tu peux dépasser le problème d'usage du bois déclassé »*

### Tensions / paradoxes / injonctions contradictoires

▶ **Amont (gestion forestière) VS Aval (transformation et usages du bois) :** Des tentatives de coopération tendent à rassembler professionnel·le·s de l'amont et de l'aval de la filière (commission régionale-forêt bois, chartes forestières ...) mais les interdépendances au niveau local restent difficiles à percevoir.

Sans être déconnectée, la filière de transformation n'est pas totalement dépendante de la ressource locale, notamment pour les entreprises spécialisées dans un type particulier de bois (essence ou diamètre), et pouvant avoir recours à des bassins d'approvisionnement plus larges. Sans pouvoir clairement le mesurer, une partie significative du bois des forêts françaises est exportée vers l'étranger (la Chine notamment qui est très compétitive sur l'achat de la matière brute), même si le premier poste de consommation de bois en France en volume reste le bois bûche pour un usage très local. L'ONF passe des contrats d'approvisionnement avec des entreprises locales avec des engagements annuels en volume par essence et par qualité de produits, comment encourager les acteurs privés à faire de même, et à favoriser les circuits courts ?

Les usager.es (consommateur·ice·s, maîtrises d'œuvre ...) sont parfois peu en prise avec les enjeux d'utilisation de ressources locales. L'urbaniste ou l'architecte conçoivent leurs projets d'aménagement sans considérer la disponibilité de la ressource d'une part, et avec une vision assez normée de la qualité du bois d'autre part (bois déclassé...)

▶ **Préservation VS Besoins en bois consommateur·ice·s :** L'imaginaire lié à la forêt non exploitée, sanctuarisée (notamment chez les habitant.e.s et non-professionnel.les) se confronte aux souhaits (besoins ?) de consommation et aux multiples usages du bois dans la vie quotidienne : architecture, ameublement « à usage unique », palettes, chauffage ... Faut-il adapter la forêt aux besoins ou les besoins à la forêt ?

▶ **Conditions de travail : Protéger la forêt VS Protéger les forestier·es :** Les pratiques de gestion mécanisées détériorent les sols et la régénération naturelle des forêts mais sont davantage protectrices pour les humains qui travaillent en forêt. La mortalité professionnelle est forte et le bûcheronnage à pieds demeure très dangereux.





## Nos hypothèses

- **Et si** on trouvait la bonne échelle (PNR, commune, hameau...) pour projeter l'adéquation entre production durable et besoins en bois, face à l'incertitude qui pèse sur l'accès à la ressource ?
- **Et si** les plans simples de gestion et plans d'aménagement durable des forêts étaient mis en regard des besoins en bois du territoire ?
- **Et si** on créait les conditions pour donner plus de traçabilité au bois local et favoriser son usage dans un périmètre restreint ?
- **Et si** on réimplantait des filières locales de transformation du bois ?
- **Et si** on pensait une Société Coopérative d'Intérêt Collectif à l'échelle de la filière bois ?
- **Et si** on définissait correctement le système forestier avec l'ensemble de la chaîne ?
- **Et si** on retravaillait les imaginaires du travail de la forêt, pour permettre aux jeunes de se projeter dans ces filières ? Et si les formations à la gestion forestière devenaient aussi attractives pour les jeunes désireux de s'engager pour la préservation des écosystèmes ?
- **Et si** la filière aval s'adaptait à l'évolution des essences et des pratiques sylvicoles ?

## C'est inspirant

- Des scieries mobiles permettant de couper le bois directement sur l'exploitation.
- La Coopérative de Filière Plein d'essences, qui a pour objet de créer une activité économique de proximité afin de gérer, récolter et transformer des ressources forestières en respectant une éthique sociale et en nuisant le moins possible aux écosystèmes forestiers.
- La SCIC EDEN, en Normandie, qui réunit l'ensemble des intervenants autour de la production d'énergie à partir de haies bocagères, de l'agriculteur au chauffagiste, afin d'organiser collectivement le partage de la valeur et la stratégie d'investissement.
- Bien qu'encore marginaux, des projets d'utilisation du bois local par les acteurs publics (un bâtiment démonstrateur à la Métropole de Rouen ; la halle de Vatteville la Rue pour le PNR des Boucles de la Seine Normande).
- Le plan guide de l'association la Vigotte Lab, une initiative privée pour reconnecter les besoins en bois du bio-hameau sur les 10 prochaines années et les capacités écologiques de la forêt.
- Les communautés forêt-bois territoriales qui permettent l'interconnaissance et mettent en dialogue les professionnel-le-s d'un bout à l'autre de la filière ; Forêt Bois Pays de Brest, une initiative locale animée par le pôle métropolitain du pays de Brest qui vise à structurer la filière et se traduit par un programme d'actions partenariales impliquant tous les acteurs de la filière.
- Les certifications sont des premiers levier de réponse, s'appliquant autant sur la gestion que l'exploitation ou les entreprises de la filière pour apporter des garanties au consommateur-ice-s (FSC).





**IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE  
ET ARTICULATION DES TEMPS**



**MULTIFONCTIONNALITÉ  
ET ÉCONOMIE DU BOIS**



**GOVERNANCE**



**RÔLE DES ACTEURS PUBLICS**



# La place des habitant·es et usager·es

*« Dans les milieux forestiers, où la forêt fait partie de la vie et la culture locale, les habitants sont plus concernés car beaucoup sont propriétaires. Ils ont un œil attentif et font remonter les problèmes liés à la forêt »*

## Tensions / paradoxes / injonctions contradictoires

- **Sensibiliser VS Écouter et prendre en compte :** Il existe une multitude de formats de sensibilisation du public (rendez-vous du Parc, Ateliers marteloscope, Maisons de la forêt, visites pédagogiques en forêt privée, newsletters ...). Essentiels pour offrir une culture de la forêt aux habitant.e.s, ils restent souvent descendants et leur finalité est l'acculturation plus que la concertation. Les dispositifs de concertation sont peu fréquentés, en partie parce qu'il est difficile d'identifier les usager.e.s quand ils ne sont pas structurés.
- **L'Habitant·e expert·e VS Des savoirs-faire qui se raréfient :** Historiquement, la pratique de l'affouage était intégrée à une gestion dynamique des forêts et permettait aux habitant.es de contribuer directement à leur gestion quotidienne, tout en développant une expertise réelle. Cependant, ces savoirs-faire se transmettent moins, notamment dans les campagnes ou les jeunes générations tendent à se « citadiniser » dans leurs modes de vie. Certaines collectivités permettent à ces pratiques de perdurer dans les forêts communales, mais cela reste ponctuel.

*« A l'origine les chartes forestières réunissaient l'ensemble des usagers. Par facilité on en a fait un outil d'entre soi, comme partout dans la filière forêt-bois »*

*« Comme les usagers ne sont pas forcément structurés, c'est difficile de les identifier et de les inclure dans nos instances de concertation classiques »*

*« Le problème ce sont les non sachants, qui se permettent de nous dire que ce qu'on fait n'est pas bien »*

## Nos hypothèses

- **Et si** les habitant.e.s contribuaient à la définition de la stratégie forestière d'un massif ou de leur commune ? Et si on leur donnait le statut de garant de certaines fonctions (sociale, environnementale...) ?
- **Et si** on évaluait les dispositifs de concertation existants et les effets qu'ils produisent ?
- **Et si** on créait une injonction à faire participer les habitant.e.s à des dispositifs légers, flexibles ?
- **Et si** on faisait rentrer des usager.es « gardien·ne·s de la forêt » dans les instances de décision des collectivités ?

## C'est inspirant

- « Les gardien·ne·s de la forêt » à Cluny, une cohorte d'une vingtaine d'habitant.e.s, aux connaissances hétérogènes sur la forêt et formés pendant un an à faire de l'observation
- Les groupes bénévoles « comités communaux feux de forêt », qui font un travail de veille/observation sur le terrain
- Des dispositifs comme la convention citoyenne pour le climat, dans laquelle les citoyen.ne.s tiré.e.s au sort se réunissent pour s'informer, auditionner des expert.e.s, débattre ... et formuler des propositions.

# Accueillir la controverse

## Tensions / paradoxes / injonctions contradictoires

**Rôle des alternatives : Marginalisées VS Porteuses de controverses fertiles :** Les collectifs et acteurs porteurs d'alternatives et de nouveaux récits sont souvent mal perçus (et mal connus) par les acteurs historiques de la filière forêt-bois et assez peu inclus dans les espaces de concertation et de réflexion (même si des efforts de dialogue se déploient de plus en plus). Les controverses dont ils sont porteurs demeurent marginalisées. Dès lors, ils tentent de faire entendre leur voix autrement et s'engagent dans des modes d'actions plus revendicatifs, parfois médiatisés, cristallisant leurs tensions. Comment leur faire une juste place et donner à voir les alternatives dont ils sont porteurs ? Comment créer des instances de dialogue qui permettent de sortir des postures et jeux d'acteurs pour défendre un point de vue plus collectif ? (cf. la crispation autour de Canopée et la remise en cause de son agrément)

## Nos hypothèses

- ▶ **Et si** on pensait des coalitions entre acteurs publics et acteurs militants pour ouvrir des alternatives ambitieuses et explorer la façon dont on pourrait donner une vraie place aux fonctions sociales et environnementales ?
- ▶ **Et si** une forêt publique était gérée par des collectifs citoyens, sur le modèle du démembrement foncier-bâti ?

## C'est inspirant

- ▶ Certains lauréats de l'AMI « Concertation et multifonctionnalité des forêts » ont intégré les représentants des alternatives forestières dans le consortium de leurs projets
- ▶ La formation des forestier.e.s évolue, avec l'arrivée d'une nouvelle génération plus concernée par les questions de transition écologique, qui sera peut-être plus encline à dialoguer avec des acteurs hétéroclites.
- ▶ Journées controverses animé par l'URCOFOR Normandie







## Coopérer entre acteurs

*« Les chartes forestières  
c'est bien mais il va falloir  
des moyens plus puissants »*

### Tensions / paradoxes / injonctions contradictoires

- ▶ **Outils de concertation VS Systèmes de coopération** : Des dispositifs de coalition existent (chartes forestières de territoire, Comités inter-chartes, Comités locaux des Espaces Naturels Sensibles, Commission régionale de la forêt et du bois ...) mais leur impact sur la co-responsabilité et l'engagement des acteurs est limité.

De plus, c'est souvent l'acteur public qui endosse la coordination de ces espaces de dialogue, ou qui finance les animateurs des chartes forestières par exemple. Enfin, il y a **un risque de penser les outils de coopération comme des fins plus que comme des moyens au service de la multifonctionnalité et de la préservation des forêts.**

- ▶ **Droits de propriété : Comment faire un pas de côté ?** La propriété publique et la propriété privée sont très encadrées, avec des instances de gestion dédiées et non perméables (ONF VS CNPF). Cela peut nuire à des formes de coopération entre ces acteurs (chacun leurs logiques et obligations, leurs documents de gestion). À Cluny, après avoir exploré le rachat en SCIC de la forêt de l'hôpital (initialement publique), le choix s'est finalement porté vers le rachat par la collectivité seule, car des formes hybrides, entre privée et publique n'existent pas (la SCIC faisant basculer la propriété dans le domaine privé).

Propriétaire maître de la décision finale : il arrive que cet élément soit rapidement mis en avant dans les temps d'échanges collectifs, amenuisant l'impact des efforts collectifs ou des discussions en cours (dans le cas où le propriétaire n'est pas enclin au changement).

*« A un moment s'est posée la question de l'achat d'une forêt entre le groupement citoyen et l'acteur public ... mais ça aurait fait tomber la forêt dans le régime privé, et on aurait pas été du tout concurrentiel avec d'autres gros propriétaires du territoire. C'était préférable de laisser la propriété dans le domaine public »*





### Nos hypothèses

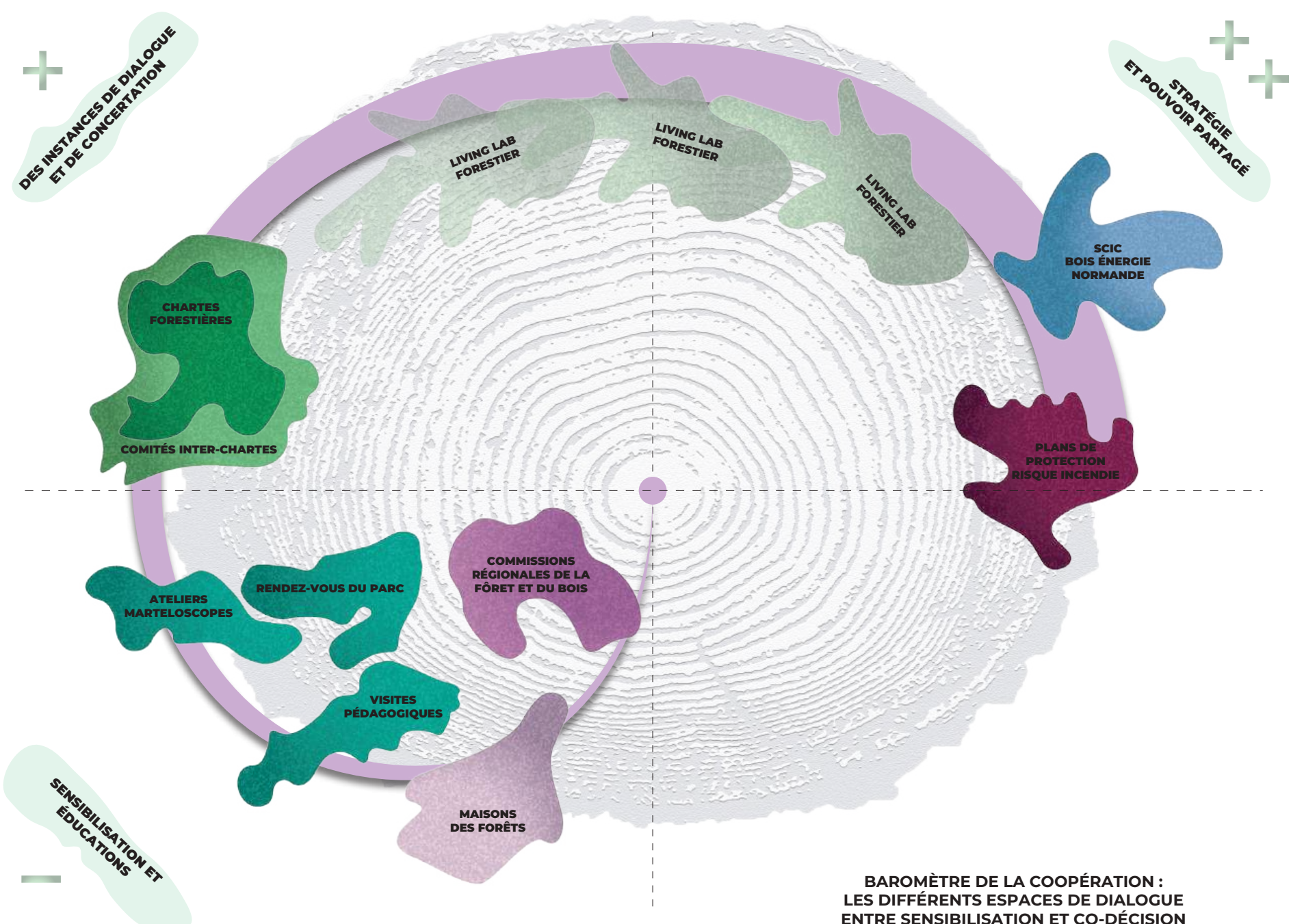
- ▶ **Et si** on pensait le pilotage multi-acteurs des Espaces Naturels Sensibles ?
- ▶ **Et si** on dépassait les limites administratives de la propriété individuelle pour gérer en commun des forêts à l'échelle de leur réalité biophysique, à l'échelle d'un massif ?
- ▶ **Et si** on fédérait l'ensemble des « clients au changement » d'un territoire pour créer une vraie dynamique coopérative autour de la stratégie forestière ?
- ▶ **Et si** les chaufferies bois étaient gérées comme des communs ?
- ▶ **Et si** on pensait une coalition public-privé-citoyens autour de la gestion forestière et de la transformation du bois pour l'extraire des pressions financières et électoralistes ?
- ▶ **Et si** les groupements forestiers citoyens étaient des formes de communs forestiers, dans lesquels les membres sont égaux pour prendre les décisions ? Et si on accompagnait et encourageait davantage la structuration de ces groupements ?
- ▶ **Et si** on pensait des groupements d'achat inter-collectivités, entre des communes productrices de bois et des métropoles consommatrices sur un même territoire ?

*« En Seine Maritime et dans l'Eure, la mise en place de collectifs n'est pas toujours chose facile ; on est dans des logiques plutôt individualistes. »*

### C'est inspirant

- ▶ Une coopérative pour produire de l'énergie bois localement, sans augmenter la pression sur l'exploitation des forêts et qui en profite pour repenser le partage de la valeur au sein de la filière : en Normandie, une SCIC Bois-Énergie constituée de l'ensemble des acteurs de la filière permettra à la fois d'approvisionner les chaufferies bois locales à l'échelle de deux départements et de repenser le partage de la valeur entre l'ensemble des parties prenantes. On imagine qu'elle pourrait également venir questionner la demande et être le support de réflexions et d'actions autour de la sobriété énergétique et de l'isolation thermique
- ▶ Le format des comités de massif, pour rassembler les acteurs d'un même périmètre et penser une stratégie collective
- ▶ La méthodologie des livings lab forestiers, théorisée par Maxence Arnould, pour traiter collectivement des problématiques sur un périmètres donné et enclencher un plan d'actions partagé
- ▶ Le démembrement foncier-bâti sur les projets d'habitat, qui permet de séparer la propriété du sol de celle du bâtiment, afin de lutter contre la spéculation immobilière
- ▶ Expérimentation d'un bail « écologique et solidaire » par le Réseau des Alternatives Forestières





+  
DES INSTANCES DE DIALOGUE  
ET DE CONCERTATION

++  
STRATÉGIE  
ET POUVOIR PARTAGÉ

CHARTES  
FORESTIÈRES  
  
COMITÉS INTER-CHARTES

LIVING LAB  
FORESTIER  
  
LIVING LAB  
FORESTIER  
  
LIVING LAB  
FORESTIER

SCIC  
BOIS ÉNERGIE  
NORMANDE

PLANS DE  
PROTECTION  
RISQUE INCENDIE

ATELIERS  
MARTELOSOPES  
  
RENDEZ-VOUS DU PARC

COMMISSIONS  
RÉGIONALES DE LA  
FORÊT ET DU BOIS

VISITES  
PÉDAGOGIQUES

MAISONS  
DES FORÊTS

—  
SENSIBILISATION ET  
ÉDUCTIONS

**BAROMÈTRE DE LA COOPÉRATION :**  
LES DIFFÉRENTS ESPACES DE DIALOGUE  
ENTRE SENSIBILISATION ET CO-DÉCISION



**IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE  
ET ARTICULATION DES TEMPS**



**MULTIFONCTIONNALITÉ  
ET ÉCONOMIE DU BOIS**



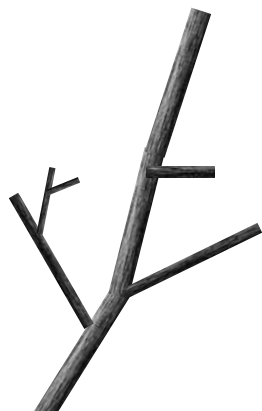
**GOUVERNANCE**



**RÔLE DES ACTEURS PUBLICS**



# Service public forêt-bois



**« Quand tu en viens à te dire, en tant qu'acteur public, que ta seule solution pour mettre en œuvre des pratiques de gestion durable, c'est l'acquisition, c'est que tu as échoué sur d'autres formes de coopération entre acteurs et ce n'est pas bon signe »**

### Tensions / paradoxes / injonctions contradictoires

#### ▶ La mairie premier guichet d'interpellation VS un éparpillement des rôles et des responsabilités

Les maires sont souvent interpellé·e·s par les habitant·e·s quand le paysage change brutalement (par exemple suite à une coupe rase), mais ils et elles ont peu de leviers autres que la réaction après coup, vérifier que la coupe était prévue dans le programme de travaux du ou de la propriétaire. Les maires sont aussi interpellé·e·s par les propriétaires quand il y a intrusion dans leur propriété (et parfois dégradation). Dans la réalité, une très grande diversité d'acteurs publics est impliquée de près ou de loin sur les questions forestières, à tous les échelons (de l'État aux collectivités locales), ce qui rend difficile la distinction des rôles, missions et spécificités de chacun.

#### ▶ Collectivité propriétaire de forêts VS Garante de l'intérêt général : Des politiques publiques forestières variées

La prise en compte du sujet forêt est variable selon les collectivités et selon le portage politique (des services dédiés VS un agent en charge de la charte forestière isolé dans l'organigramme ; des élu·e·s plus ou moins sensibilisé·e·s) ... Les collectivités se positionnent souvent sur l'achat de forêts, pour garantir la préservation de certains espaces naturels ou pour se garantir un accès à la ressource.

Mais même sans être propriétaires, les collectivités tendent de plus en plus à investir le sujet au nom de l'intérêt général, à travers différents leviers : PLUi, Espaces Naturels Sensibles, politique de développement économique et structuration de la filière ... ou encore via des dispositifs juridiques plus ambitieux comme les Obligations Réelles Environnementales où l'acteur public se fait le garant de pratiques de gestion jugées vertueuses sur une propriété privée.

Les stratégies forestières sont parfois isolées, voire concurrentes sur un même territoire, par exemple pour l'achat d'une parcelle (Conservatoires d'Espaces Naturels VS Collectivités).

#### ▶ Achat public

Certaines collectivités développent une stratégie d'achat et/ou de labellisation pour se fournir en bois local pour la construction et contourner l'interdiction de critère de localisme géographique.







### Nos hypothèses

- ▶ **Et si** on avait des stratégies forestières mutualisées entre petites communes d'un même territoire ?
- ▶ **Et si** on pensait un parcours pour soutenir les acteurs privés vers des modes de gestion plus durables ?
- ▶ **Et si** les PNR étaient la bonne échelle pour projeter l'adéquation entre production durable et besoins, face à l'incertitude qui pèse sur l'accès à la ressource en bois ?
- ▶ **Et si** on repensait les fiches de postes de certains métiers – comme le garde champêtre – comme personne-relai entre différents acteurs et veilleur de la ressource ?
- ▶ **Et si** une forêt publique était gérée par des collectifs citoyens (démembrement foncier-bâti), avec une délégation de gestion à un collectif ?
- ▶ **Et si** les collectivités devenaient les animatrices d'une dynamique forte multi-acteurs ?
- ▶ **Et si** on pensait des formations ou temps d'inspirations collectifs entre élus-agents-propriétaires-gestionnaires ?
- ▶ **Et si** des communes forestières s'associaient à des collectivités non productrices de bois pour penser des systèmes d'approvisionnement en circuit-court ?

**« Ce qui paraît important maintenant ce n'est pas de proposer des solutions mais c'est de se donner les moyens de le faire efficacement localement en se basant sur les connaissances scientifiques récentes, techniques, locales »**

### C'est inspirant

- ▶ Les comités inter-chartes entre le Havre, Rouen, l'Agglo Seine Eure et le PNR des Boucles de la Seine Normande pour essayer de mettre en place des actions communes entre les quatre chartes forestières
- ▶ La co-construction (élu.e.s, expert.e.s de la biodiversité, collectif Plein d'Essence, groupement citoyen.ne.s de la forêt hospitalière, l'ONF et l'URCOFOR) du document d'aménagement de la forêt de l'hôpital à Cluny
- ▶ L'animation d'une stratégie de filière forêt-bois à l'échelle du pays de Brest
- ▶ Un projet soutenu par la Fondation de France qui mobilise chercheur.euse.s et acteurs publics afin de mettre les données scientifiques au service d'une gouvernance intégrative incluant une diversité de parties prenantes.
- ▶ Commission Syndicale de Gestion du Bois en Indivise, entre le Cirmont Val d'Ajol et le Val d'Ajol, avec un fonctionnement proche d'une organisation coopérative (un acteur = une voix) et indépendamment de la surface de forêt que la commune verse au « pot commun ».





**Un programme piloté  
par La 27e Région**

Manon Leroy :  
[mleeroy@la27eregion.fr](mailto:mleeroy@la27eregion.fr)

Anne Tavernier :  
[atavernier@la27eregion.fr](mailto:atavernier@la27eregion.fr)

<https://tronc-commun.la27eregion.fr/>